

✓ **IMPOTS CHER PAYES.** Depuis l'installation du centre des impôts, avenue Ch. Gide, les trottoirs sont encombrés de véhicules. Si les piétons s'en plaignent, les finances de l'Etat s'en portent mieux. En effet, c'est une pluie de papillons qui s'abat systématiquement sur les pare-brise. Mais il faut dire que ce grand bâtiment administratif, de construction récente, a complètement oublié de se doter d'un parking à la mesure de nombre de visiteurs quotidiens qu'il reçoit. C'est sans doute une façon d'économiser l'argent des contribuables et de leur en prendre un peu plus avec quelques contraventions.

✓ **SECONDE CHANCE.** Le réaménagement de l'atelier mécanique a déjà fait l'objet d'une convention de mandat conclue entre la commune et la SAEM Marépolis en mai 1995. A l'époque, 4,8 MF de subventions européennes avaient été accordées dans le cadre d'Objectif 2. Malheureusement, la mise en liquidation de la SAEM n'a pu permettre la totale réalisation des travaux, le liquidateur ayant fait savoir qu'il ne comptait pas poursuivre l'exécution de la convention. Seuls les extérieurs, notamment le parking, avaient pu être réalisés à l'époque. Il était donc temps de rattraper le temps perdu. Désormais c'est la société d'économie mixte pour l'aménagement et le développement régional (SEMADER) qui se voit confier la réalisation de cette réhabilitation.

Cinéma : recours levé

En juin, la Commission départementale d'équipement cinématographique avait donné un avis favorable sur le projet d'installation d'un complexe cinématographique sur Marépolis. L'ancien Préfet, Hubert Fournier, avait fait un recours en commission nationale estimant que les problèmes d'accès et de stationnement n'étaient pas résolus et que le compromis signé avec le promoteur n'était pas fiable. Les choses ont changé avec le nouveau Préfet. Dans une lettre adressée au maire, le Préfet Daniel Canépa a fait savoir que ce recours était retiré. Il indique que ce dernier « était principalement motivé par le fait que la ville n'avait pas, à l'époque, justifié de la façon dont le complexe pouvait s'insérer dans le projet global d'aménagement du secteur. En

effet, des incertitudes importantes pesaient encore quant à la réalisation effective de l'Institut universitaire de formation des maîtres et du Centre de formation des apprentis qui constituaient l'amarce du réaménagement urbain envisagé. Depuis il est apparu que ces obstacles ont pu être surmontés tant pour l'I.U.F.M. que pour le C.F.A. » Tout n'est pas réglé pour autant. Il faut encore que le P.O.S. soit modifié pour accueillir le cinéma. Celui-ci, selon Maurice Paul, devrait sortir l'année prochaine. Il avait été pourtant annoncé par Claude Astore, adjoint à l'urbanisme, pour octobre 1998. Une fois le permis accordé et la pose de la première pierre, sept mois de travaux sont prévus.

R.M.

Patrimoine en révision

L'atelier mécanique sera prochainement l'objet d'une réhabilitation. Fonds publics pour le bâti fonds privés pour le parc machines, permettront le développement d'Entrepose Montelev



Bernard Baudry, le directeur d'Entrepose Montelev (en médaillon), est conscient que les investissements publics et privés consentis pour réhabiliter l'atelier mécanique permettront d'améliorer les performances de son entreprise dans les années à venir. (Photos Rina Uzan)

Il est un des derniers bastions où flottent encore les odeurs du passé. Sur l'immense site pratiquement vide qu'est Marépolis, l'atelier mécanique se dresse telle une forteresse résistante. La façade de brique rouge est devenue le symbole d'un patrimoine cher aux anciens de la Navale. Une façade usée par le temps comme en témoignent les nombreuses vitres cassées. Le constat est identique pour la toiture qui ne joue plus totalement son rôle protecteur. De ce fait, l'atelier est ouvert aux quatre vents et les serpillières sont parfois des ustensiles indispensables. Bref, la forteresse est encore debout, mais son état est alarmant.

Il était donc temps de tout mettre en œuvre pour sauver cet ensemble de 8000 mètres carrés qui abrite la division Entrepose Montelev services. Cela sera le cas grâce aux 18 MF débloqués par la municipalité lors du conseil municipal du 21 septembre dernier. Une somme à laquelle il faudra ajouter la participation du Conseil régional de 1 MF et

qui permettra de remplacer la couverture actuelle, de remettre en état une partie des sols de l'atelier, d'aménager des locaux sociaux, de rénover les façades et de mettre aux normes les installations électriques.

Des investissements publics et privés

Certains pourront s'étonner d'un tel investissement public pour des locaux abritant une entreprise privée. « Quelles seront les retombées économiques pour la ville ? » s'inquiètent les uns, « C'est un patrimoine que nous nous devons de sauvegarder » rétorquent les autres tout en prenant soin de préciser : « Entrepose a jusqu'ici maintenu 35 emplois et créée quinze autres en se positionnant comme un des leaders de l'usinage de grosses pièces dans la région. » Lors de l'arrivée d'Entrepose le chiffre d'affaires s'élevait entre 10 et 12 MF, cette année il sera de 15 MF : « Ce n'est pas la panacée » affirme Bernard Baudry le directeur, « mais avec les investisse-

ments à venir nous pensons bien améliorer encore ce chiffre et d'ici la fin 2001 il est fort possible que nous parvenions à créer dix emplois supplémentaires. »

Car, en bon locataire des lieux — le bail liant la municipalité à Entrepose est de 50 ans — l'entreprise consent un sérieux investissement.

✓ **19 MF pour réhabiliter un atelier symbolique**

✓ **35 emplois maintenus, 15 créés depuis 1996**

✓ **Des machines très impressionnantes**

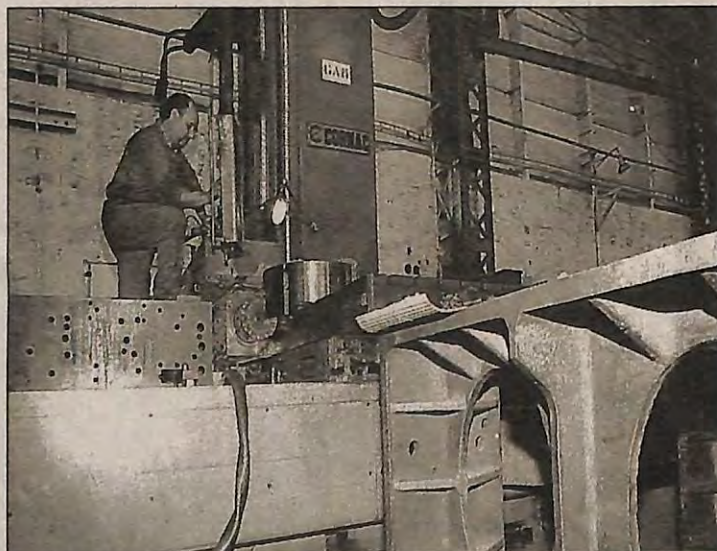
Ainsi le parc machine subira un réaménagement dans les cinq années à venir. D'ores et déjà trois millions de francs ont été débloqués pour une fraiseuse et un tour parallèle. Douze autres millions de francs le

seront ensuite pour numériser ces aléseuses, tours verticaux ou autres fraiseuses qui font la fierté de l'atelier.

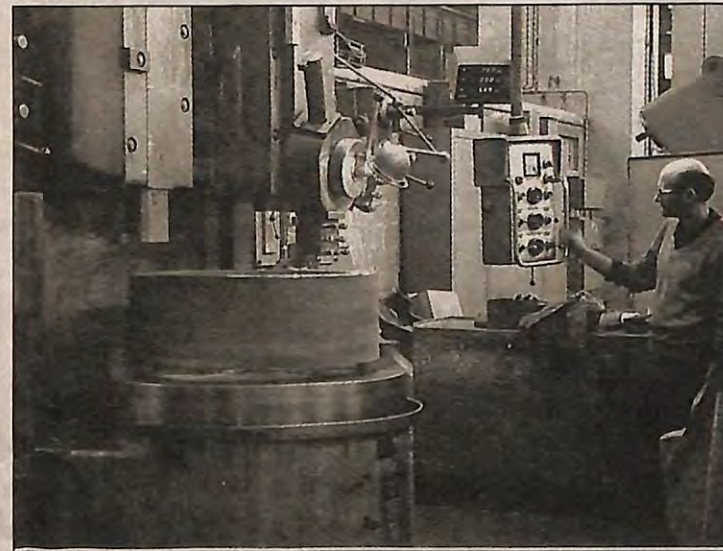
Il est en effet rare de trouver de telles machines dont certaines ont un siècle d'existence. « Grâce à elles nous pouvons accueillir des pièces très importantes et sur lesquelles nous pouvons effectuer des travaux d'usinage très particuliers. C'est un de nos atouts » avoue Bernard Baudry tout en rappelant qu'un des tours parallèles a permis de confectionner les arbres du paquebot France.

Désormais, c'est l'Aérospatiale qui fait appel à Entrepose pour la confection de châssis. Les CNIM sont également des clients fidèles de cette entreprise qui se bat non seulement pour conserver un certain savoir-faire mais aussi pour perpétuer une activité qui a fait la notoriété de la ville. Tout devrait être plus facile dans quelques mois lorsque cet atelier vétuste aura trouvé une seconde jeunesse.

Alain REVELLO.



Les aléseuses appartiennent au riche patrimoine que compte l'atelier mécanique...



Mais ce sont, sans aucun doute, les tours verticaux qui font la particularité de ce site.